



HAL
open science

“ Querelles littéraires ”, ”Bernard Bray versus Roger Duchêne, sur la littéararité des Lettres de Mme de Sévigné”

Odile Richard-Pauchet

► **To cite this version:**

Odile Richard-Pauchet. “ Querelles littéraires ”, ”Bernard Bray versus Roger Duchêne, sur la littéararité des Lettres de Mme de Sévigné”. Travaux de littérature, A paraître. hal-02490186

HAL Id: hal-02490186

<https://unilim.hal.science/hal-02490186>

Submitted on 24 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bernard Bray *versus* Roger Duchêne, sur la littérarité des Lettres de Mme de Sévigné

Bernard Bray (1925-2010) et Roger Duchêne (1930-2006) furent tous deux des spécialistes de la littérature de l'âge classique, des correspondances du XVII^e siècle, de celle de Mme de Sévigné en particulier, et de l'art épistolaire en général.

Roger Duchêne, originaire de Saint-Nazaire, fit toute sa carrière à l'Université d'Aix-Marseille. Professeur de littérature de l'Âge Classique, il devint un fin connaisseur de la ville de Marseille et un vrai Méridional, publiant régulièrement dans *Le Provençal* et *Les Nouvelles affiches de Marseille* (1969-1980) et s'impliquant activement auprès du festival de Grignan, promu haut-lieu des figures de Mme de Sévigné et de sa fille. Vice-président pendant dix ans de la Société d'études du XVII^e siècle, il fonda le CMR17 (le Centre méridional de Rencontres sur le XVII^e siècle) devenu la « plaque tournante » de nombreux colloques consacrés à l'âge classique et à l'étude de l'épistolaire. Très médiatique ou médiatisé, il fut reçu par Bernard Pivot pour ses biographies de Mme de Sévigné et Ninon de Lenclos (1982 et 1984) et en publia deux autres sur Mme de La Fayette et Marcel Proust. Sa femme Jacqueline est l'auteur de biographies saluées par la critique, (notamment sur Mme de Grignan, ouvrage couronné par l'Académie française en 1986) et lauréate de nombreux prix littéraires. Un de leurs fils, Hervé, est professeur d'Histoire ancienne à l'Université de Bourgogne, et directeur des Éditions universitaires de Dijon (EUD).

Bernard Bray, né à l'inverse dans le Sud de la France, à Amélie-les-Bains, a grandi à Lyon puis à Lausanne et fit toute sa carrière comme « romaniste » dans les pays du Nord. Assistant à l'Université d'Amsterdam, attaché culturel à l'ambassade de France auprès des Pays-Bas, maître de conférences puis professeur à Utrecht, il se fixa à l'université de la Sarre à Sarrebruck. Européen convaincu, il y assura les fonctions de directeur de l'Institut d'études françaises et de vice-président de la Maison Franco-Allemande en Sarre jusqu'en 1993 (date où il prit sa retraite à Paris, place d'Italie). Deux exceptions seulement à cette carrière passée dans les brumes de Nord : il fit ses premières armes comme enseignant au lycée de Casablanca avant de passer l'agrégation de Lettres en 1953, et partit également un an comme professeur invité à l'Université du Wisconsin (1967-1968). Éloigné du Quartier Latin pendant de nombreuses années, il aima y revenir pendant ses années de retraite, fréquentant assidûment les séminaires de Gérard Ferreyrolles et de Patrick Dandrey à la Sorbonne, ainsi que les activités de l'Association interdisciplinaire de Recherche (AIRE) présente à

l'Université de Paris-7, association dont il fut le président puis le président d'honneur pendant une décennie¹. Sa femme répondant au doux prénom proustien de Gilberte, le suivit fidèlement pendant toute ces années. Aucun de leurs enfants ne fit de carrière universitaire, tous versés dans le secteur privé et pour leur fils, dans les activités européennes du parlement de Strasbourg.

On pourrait gloser sur cette opposition « climatique » qui, peut-être, a séparé ces deux hommes pourtant si proches par leurs recherches et leurs centres d'intérêt. Mais aussi commenter la façon dont chacun d'eux a « géré » sa carrière : tous deux érudits mais l'un, médiatique et répandu, l'autre, secret et distant. Ce serait bien sûr proposer une interprétation superficielle du différend plus profond qui les opposa, au sens littéraire du terme. L'un et l'autre ne lurent pas, chez Mme de Sévigné, la même correspondance, ou ne la lurent pas dans le même esprit. L'un vit, dans les lettres de la Marquise à sa fille, une liaison affectueuse et spontanée : l'autre y sentit les prémices d'une aventure littéraire, la richesse d'un style prémédité. Nous donnons la parole à Laure Depretto qui a récemment résumé les termes de cette querelle :

Ainsi une querelle restée célèbre a-t-elle opposé, dans les années 1970, les adeptes de la spontanéité et les partisans d'une intentionalité. D'un côté Roger Duchêne insistait sur la nécessité de distinguer les épistoliers des auteurs épistolaires. Selon lui, la réussite des lettres de Mme de Sévigné résultait d'une expression spontanée, hors de toute recherche esthétique. De l'autre, Bernard Bray s'attachait, à l'inverse, à montrer que la correspondance avec Mme de Grignan était marquée par une émulation d'ordre littéraire. Même sans avoir cherché à être publiée, la marquise accordait à sa manière d'écrire une attention propre aux écrivains. Le débat a été relancé au début des années 2000, à l'occasion de la traduction en français de l'ouvrage de Fritz Nies² consacré à la réception des lettres de Mme de Sévigné (...). L'auteur y proposait un changement de perspective : il convenait de se pencher non pas sur le projet de Mme de Sévigné, mais sur la réception de ses lettres au fil du temps³.

¹ En ce qui concerne cette association, il faut citer ses membres dont les travaux ont grandement contribué à enrichir le débat dont il va être question, celui sur la littérarité de l'écriture épistolaire : notamment Geneviève Haroche-Bouzinac, directrice de la revue de l'association, *Épistolaire* (éd. Champion), auteure du devenu classique *L'Épistolaire*, Hachette, Paris, 1995 ; Marie-Claire Grassi, *Lire l'épistolaire*, Dunod, Paris, 1998, Anne Chamayou, *L'Esprit de la Lettre*, Paris, PUF, 1999, Brigitte Diaz, actuelle présidente de l'association, *L'Épistolaire ou la pensée nomade*, PUF, Paris, 2002, etc.

² Fritz Nies, *Les Lettres de Mme de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics*, trad. M. Creff, préface de B. Bray, Paris, Champion, 2001.

³ Laure Depretto, *Informé et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Correspondances et mémoires », 21, 2015, Introduction, p. 14. Celle-ci nous rappelle l'existence de tout un « dossier » dont voici les « principales pièces » : B. Bray, « Quelques aspects du système épistolaire de Mme de Sévigné », *RHLF*, n°2, 1969, p. 491-505 ; « L'épistolière au miroir : réciprocité, réponse et rivalité dans les *Lettres* de Mme de Sévigné à sa fille », *Marseille*, 1973, p. 23-27 ; « Les correspondances : une littérature du moi entre modes, modèles et mentalités », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte (RZLG)*, 26^e année, Cahier 1-2, 2002, p. 47-61 ; R. Duchêne, « Réalité vécue et réussite épistolaire : le statut particulier de la lettre », *RHLF*, n°2, 1971, p. 177-194 ; B. Beugnot, « Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture », *RHLF*, 1974, p. 195-202. Afin de les rendre plus accessibles, nous avons réuni il y a quelques années les articles de Bernard Bray portant sur l'épistolaire dans un recueil à son nom, *Épistoliers de l'Âge*

Pour preuve de sa théorie, Roger Duchêne s'appuyait sur « l'absence de brouillons dans les manuscrits, l'absence de copies multiples qui révéleraient une circulation de lettres dans le monde, l'absence de lectures publiques en Provence, les hasards qui ont présidé l'édition⁴ ». Bernard Bray, lui, invoquait la tradition de la lettre d'amour, seul modèle « sensible » disponible à l'époque et que Mme de Sévigné aurait adapté à son affectueux propos. Il se fondait pour ce faire sur l'étude érudite des sources de la lettre amoureuse à l'époque classique, présentée lors d'une conférence devenue célèbre⁵. N'oublions pas que ce débat se déroulait sur fond de foisonnement théorique dans le milieu littéraire, et qu'il s'agissait pour Bernard Bray de prôner l'autonomie et la poéticité de la forme épistolaire comme « œuvre porteuse de ses propres clés », à l'encontre d'une tradition n'y voyant qu'un réservoir factuel d'informations tirées de la vie réelle.

Contrairement à Bernard Bray qui devint un ami, presque un proche, nous n'avons malheureusement pas connu Roger Duchêne, et connu seulement de façon épistolaire Bernard Beugnot, le collègue qui arbitra leur différend dans un article devenu célèbre, « Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture⁶ ». Mais à en juger par l'ouvrage qui fit le plus connaître ce dernier, *Le Discours de la retraite au XVII^e siècle. Loin du monde et du bruit*, nous pouvons bien volontiers imaginer comment il s'était rangé dans la catégorie des pacificateurs.

L'ancien Breton qu'était R. Duchêne, devenu Provençal, s'était-il reconnu implicitement en Mme de Sévigné, femme contrainte à ce grand écart moral, spatial et temporel, pour rester au contact de sa fille, que lui imposait sa vie aux Rochers, tandis que Mme de Grignan connaissait, elle, les fureurs du climat méridional ? Là encore l'argument est médiocre, mais pas nécessairement absent du discours sentimental du critique⁷. *A contrario* B. Bray, devenu,

classique, l'art de la correspondance chez Mme de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers, éd. O. Richard-Pauchet, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007.

⁴ Bernard Beugnot, *loc. cit.*, p. 197.

⁵ B. Bray, *L'Art de la lettre amoureuse, des manuels aux romans, (1550-1700)*, La Haye, Mouton, 1967, leçon inaugurale.

⁶ Voir *supra*, le « dossier » présenté par Laure Depretto. Nous avons, en hommage à B. Beugnot et son ouvrage de référence, *Le Discours de la retraite au XVII^e siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, PUF, 1996, proposé avec Hélène Cussac dans la revue *Dix-Huitième Siècle*, un dossier qui le prolongeait historiquement, intitulé « Se retirer du monde » (*DHS* n°48, 2016).

⁷ Voir R. Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire. I. Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Bordas, 1970.

exil batave oblige, spécialiste de la correspondance de Chapelain avec Nicolas Heinsius⁸, pouvait-il avoir une conception plus nuancée, voire plus savante, des essais épistolaires de la Marquise. Nous ferons effort, dans cette affaire, pour ne point prendre position. Notre contribution se limitera à rappeler à l'aide de quelques exemples, sur quels points précis s'était portée cette querelle. Nous disposons pour ce faire d'une nouvelle « pièce du dossier », à savoir l'édition en trois volumes des *Lettres* de Mme de Sévigné dans la collection de la « Pléiade » due à R. Duchêne⁹, édition ayant appartenu à B. Bray et annotée par celui-ci¹⁰. Cet objet, hautement symbolique pour ce dernier, venait sans cesse lui rappeler que son rival lui avait été préféré pour établir cette édition de référence, doublant cette querelle d'experts d'une querelle d'egos. Nous avons nous-même amorcé l'évocation des motifs de cette querelle dans un précédent article exploitant quelques-unes des notes de B. Bray¹¹.

Si l'on s'en tient aux remarques de ce critique en marge des annotations de R. Duchêne dans l'édition de la Pléiade, celui-là pointe une forme de naïveté dans la façon dont Duchêne interprète le rejet par Mme de Sévigné des codes classiques naguère mis en vigueur par Guez de Balzac, et qui faisaient de la correspondance un exercice strict et guindé : respect de la bienséance, application de la règle de brièveté et du « moi haïssable » qui veut que l'on ne s'épanche point, rejet du prosaïque. Cet abandon du style balzacien, selon Duchêne, ne pouvait être que la marque d'une exigence de spontanéité propre à exprimer la sincérité d'un sentiment très fort. Toutes ces règles, jugées contraignantes, s'opposent pourtant à une nouvelle mode elle-même assez savante, celle de la lettre « portugaise » à laquelle Mme de Sévigné n'est pas insensible, et qui se développe discrètement grâce au succès des *Lettres portugaises* parues chez Claude Barbin, sans nom d'auteur en 1669 (la correspondance de Mme de Sévigné avec sa fille commence en 1771). Ce bref roman d'amour offrait au public la lecture de cinq lettres échevelées, chacune d'une longueur démesurée, déplorant le départ d'un amant infidèle¹².

⁸ Jean Chapelain, *Soixante-dix lettres inédites à Nicolas Heinsius* (1649-1658), éd. B. Bray, La Haye, Martin Nijhoff, 1966, repris chez Honoré Champion, 2005.

⁹ Madame de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, – mars 1646 - juillet 1675 – Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972, 3 tomes.

¹⁰ Nous remercions vivement ici les héritiers de B. Bray du don qu'ils nous ont fait d'une partie de sa bibliothèque et de leur autorisation de l'exploiter à des fins d'étude et de publication.

¹¹ Voir O. Richard-Pauchet, « Richesse créative et écriture de soi » dans Cécile Lignereux (dir.), *La Première année de correspondance entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Correspondances et mémoires », 7, 2012, p. 59-82.

¹² Mme de Sévigné ne souhaite pas pour autant tomber dans ce style portugais, dont elle a conscience de l'excès et l'artificialité, mais qui la touche : « Enfin Brancas m'a envoyé une lettre si tendre qu'elle récompense tout son oubli passé. Il me parle de son cœur à toutes les lignes ; si je lui faisais réponse sur le même ton, ce serait une portugaise » (19 juillet 1671 : I, 299 – p. 249).

Le rejet des normes par Mme de Sévigné ne signifie pas en effet un rejet de l'art, mais une aspiration à un style plus naturel, certes toujours travaillé, mais compatible avec l'expression de sentiments filiaux. Cette expression qui, à l'époque, ne possède pas de modèle spécifique, peut prendre spontanément la forme de sentiments amoureux (et donc, excessifs aux yeux d'un lecteur contemporain). C'est ce qui a pu, chez Duchêne, créer l'ambiguïté, susciter chez lui le désir d'interprétation de cette rhétorique abondante comme l'expression libérée, quasi sauvage, d'un amour hors norme. En réalité, pense Bray, une véritable émulation épistolaire existait entre la mère et la fille, dont on ne possède pas les lettres à sa mère mais, qui dans de rares missives adressées à des proches, manifeste une maîtrise épistolaire exceptionnelle¹³. Cette émulation aurait pu justifier un rejet des codes traditionnels et l'adoption d'un nouveau style à usage unique, propre à satisfaire la double postulation sentimentale et « artiste » de ces deux femmes.

En l'occurrence, voici quelques commentaires marginaux parfois rudes portés par Bray en marge du *credo* affectif que Duchêne scande un peu trop souvent à son goût, sans considération d'une recherche formelle selon lui non négligeable¹⁴ :

I, 189, lettre du 18 mars 1671 :

« (M. de Rippert) m'a montré aussi une lettre que vous lui écrivez, qui est très aimable. Toutes vos lettres me plaisent ; je vois celles que je puis. »

Note de Duchêne : « Les lettres passent de mains en mains, mais l'intérêt de Mme de Sévigné va à ce qui parle de sa fille, objet de sa tendresse, non à l'aspect littéraire de cette circulation épistolaire. »

Commentaire de Bray : ?? superficiel.

I, 209, lettre du 8 avril 1671

« Mon Dieu, ma bonne, que vos lettres sont aimables ! Il y a des endroits dignes de l'impression ; un de ces jours vous trouverez qu'un de vos amies vous aura trahie. »

Note de Duchêne : Les compliments au correspondant font partie des habitudes du genre épistolaire. L'allusion à l'impression n'est qu'une hyperbole destinée à souligner la perfection des lettres reçues, non l'aveu indirect d'un projet littéraire, qui, d'ailleurs, porterait sur les lettres reçues, celles de Mme de Grignan.

Commentaire de Bray : Oui, mais reçues par d'autres que MS [Mme de Sévigné], aussi (amis).

¹³ On peut lire ainsi, dans l'édition de la Pléiade, au moins deux billets de Mme de Grignan adressés à Bussy-Rabutin, insérés dans des lettres de sa mère, chefs d'œuvre de grâce, de concision et d'originalité (20 janvier 1675, I, 704-705 ; 10 mai 1675, I, 712).

¹⁴ Nous citons le texte dans l'édition Duchêne, éd. cit.

I, 355, lettre du 27 septembre 1671

« Voilà une lettre que j'écris à votre Évêque ; lisez-la. Si vous la trouvez bonne, faites-la cacheter et la lui donnez < Si elle ne vous plaît pas, brûlez-là [...]. Elle ne vous oblige à rien. Vous voyez > mieux que moi si elle est à propos ou non ; d'ici je ne la crois pas mal, mais ce n'est pas d'ici qu'il en faut juger. Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume ; ainsi mes lettres sont fort négligées, mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté. »

Note de Duchêne : À l'occasion de cette lettre, elle définit excellemment son *style*, qui n'a rien d'*ajusté*. Aussi l'effet recherché n'a-t-il rien de littéraire.

Commentaire de Bray : !!

I, 381, lettre du 18 novembre 1671 (à propos de lettres perdues ou volées)

« Ce n'est jamais pour d'autres, ni pour être perdues que je les écris. J'ai donc regret à tout ce que vous ne recevez pas. Quelle vision de prendre une de mes lettres ! Il me semble que nous sommes à un degré de parenté qui ne donne point de curiosité. »

Note de Duchêne : c'est marquer clairement le caractère privé de la correspondance avec Mme de Grignan. Aussi ne doit-on pas lire les lettres par *curiosité*, comme un recueil d'anecdotes piquantes, mais comme une œuvre d'art réussie, ce que ne soupçonnait pas Mme de Sévigné.

Commentaire de Bray : ?!

I, 453, lettre du 9 mars 1671

« Il y a dans tout ce qui vient de vous autres un petit brin d'impétuosité, qui est la vraie marque de l'ouvrière ; c'est le chien du Bassan ».

Note de Duchêne : Le Bassan faisait entrer son chien dans la composition de presque tous ses tableaux (note de Perrin). [...] Selon Tallemant, César d'Estrées, évêque de Laon, disait de même que Mme de Sévigné était « dans les ouvrages de Ménage ce qu'est le chien dans les portraits de ce peintre ».

Commentaire de Bray : Elle était donc connue ?

I, 579, lettre de Mme de Coulanges du 10 avril 1671

« Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez ; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. »

Note de Duchêne : On ne peut voir dans cet épisode une preuve décisive de la renommée épistolaire de Mme de Sévigné. Mme de Coulanges soulignerait-elle le *bruit* fait par les lettres de sa correspondante si le fait qu'elle rapporte n'était pas exceptionnel ?

Commentaire de Bray : tendancieux !

II, 974, lettre du 15 juin 1780

« vous me demandez des lettres de la F*** ».

Note de Duchêne : c'est *sans preuves* que l'on a rapproché cette lettre de celle que les domestiques de Mme de Sévigné composeront par plaisanterie.

Commentaire de Bray : pour moi !

II, 1009, lettre du 14 juillet 1680

« Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan [le gendre de MS], où il trouve si souvent des chapitres d'affaires, de réflexions tristes, des réflexions sur la dépense. Que fait-il de tout cela ? Il faut qu'il saute par-dessus pour trouver un endroit qui lui plaise. Cela s'appelle des landes en ce pays-ci ; il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la prairie. »

Note de Duchêne : Excellente définition de la correspondance. Elle souligne que le contenu des lettres n'est pas homogène et qu'une bonne part y est consacrée aux soucis domestiques et aux détails pratiques. Perrin l'avait unifiée de nombreuses suppressions. Les ruptures de ton et de style apparaissent mieux aujourd'hui, garantie de sincérité et d'absence d'artifice.

Commentaire de Bray : Mauvais. Encore !

III, 291, lettre à Bussy-Rabutin du 25 avril 1687

« J'ai vu Monsieur d'Autun, qui a reçu votre lettre et le fragment de celle que je vous écrivais. Je ne sais si cela était assez bon pour lui envoyer ici ; ce qui est bon à Autun pourrait n'avoir pas les mêmes grâces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise. J'y arrivai en même temps ; on voulut me louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre Monsieur d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. »

Note de Duchêne : En faveur de la sincérité, on notera le caractère extraordinaire de cette lecture, la seule de ce genre qui apparaisse dans la correspondance, et la conviction, constamment affirmée par Mme de Sévigné, que son style a besoin d'être raccommodé par autrui avant de paraître en public.

Commentaire de Bray : Non. « raccommodé par autrui » : pas par tout le monde (Bussy-Rabutin et Mme de Grignan). Quelle mauvaise foi !

Enfin, en deux autres occasions où Mme de Sévigné épistolière apparaît sur le devant de la scène, Duchêne minimise encore une fois le rôle littéraire qu'elle aurait pu aimer jouer :

III, 479, 19 janvier 1689

« Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers ».

Note de Duchêne : Cette lecture inhabituelle a eu lieu à l'occasion d'un fragment de lettre sur un sujet exceptionnel devant un public qui selon le paragraphe précédent, se réduit à quelques familiers.

Commentaire de Bray : Ah ????

III, 742, 2 novembre 1689

« Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé. »

Note de Duchêne : Mme de Sévigné traite souvent le thème de la santé sur le mode du jeu ; c'est un moyen de le dédramatiser. Le morceau de bravoure naît de cette volonté de rassurer, non du simple désir de briller ou du seul plaisir de jouer avec les mots.

Commentaire de Bray : les 2 !

Ces mentions fort laconiques, et fort peu scientifiques, auront eu le mérite de restituer au lecteur une partie de ce « dialogue » qui fut certainement peu amène, lors de certains colloques où les deux adversaires étaient présents, opposés par la controverse de l'intention littéraire ou non des lettres de Sévigné. Ceci nous renvoie à l'époque peu lointaine où de vrais débats littéraires pouvaient encore exister, où les communications hasardeuses, voire polémiques ne retombaient pas dans un simple silence poli, au milieu d'applaudissements de pure forme. Duchêne et Bray ont probablement combattu à fleurets non mouchetés, convaincus qu'ils étaient de l'importance de cet enjeu qui engageait leur perception, et celle du public, de la correspondance comme un art, pour l'un, et une pratique, pour l'autre.

Il s'agit selon nous, en dernière instance, peut-être d'un simple malentendu. Pour Duchêne, la prétention à « faire œuvre », chez Mme de Sévigné, était de nature à dévaloriser son image, à faire d'elle une femme savante se piquant de notoriété, ce qui était plus que mal vu dans l'entourage où elle gravitait, celui de l'extrême noblesse (entre La Rouchefoucauld et Mme de la Fayette, qui ne prétendaient ni l'un ni l'autre au statut d'auteur). Ce désir aurait compromis, selon Duchêne, la qualité de sa sincérité, et partant, aurait fait d'elle une « mauvaise mère ». À l'inverse, Bray ne comprenait pas l'acharnement de Duchêne à défendre une position si anachroniquement romantique, celle d'une mère compulsivement attachée à sa fille au point de s'aveugler sur la qualité de son écriture. Il défendait, on l'a vu, la possibilité d'être « les deux », une tendre mère et une femme passionnée de littérature. De ce point de vue, il était plutôt « féministe », lui qui écrirait abondamment plus tard sur Colette épistolière¹⁵. Il semble aussi que Duchêne n'ait pas perçu la revendication stylistique audacieuse de Mme de Sévigné,

¹⁵ Voir les trois articles que nous avons publié de lui sur Colette, à la fin du volume que nous avons consacré à ses articles portant sur le *Roman par lettres, usage de la première personne dans la littérature française*, Paris, Classiques Garnier, 2018. Voir aussi son édition de *Mitsou*, roman épistolaire de Colette dans le second volume des *Œuvres complètes* de l'écrivaine, parues chez Gallimard, dans la collection de la Pléiade (t. 2, 1986).

prônant un nouveau style « savamment naturel », radicalement incompatible pour lui avec les désordres de la passion maternelle. Or comme l'écrit Beugnot, l'arbitre de ces « élégances » :

Cette nouvelle rhétorique, « Bien différente d'un état passif où la spontanéité de l'écriture s'associerait à un abandon affectif trop proche de l'exhibition, ou de la nature brute si étrangère au naturel, [...] s'élabore comme acte de *mimesis* sur la ruine des anciens procédés. Le changement est si profond que, au jugement de Boileau, les beautés que la génération précédente avait contemplées et enviées dans la lettre balzacienne étaient devenues 'tout à coup' de fausses beautés¹⁶.

L'incrédulité de Roger Duchêne vis-à-vis de l'idée que Mme de Sévigné ait pu contribuer à fonder cette nouvelle esthétique, n'est pas invraisemblable. Elle témoigne de l'émouvante passion du critique pour son objet, qu'il ne voulait aucun prix voir abîmer par un soupçon d'intérêt ou de prétention littéraire. Mais cette attitude critique continue aussi de résulter d'une forme de myopie, voire de l'impossibilité d'associer l'art et la franchise, l'ornement et la véracité. Cette attitude s'est reproduite quand les *Lettres à Sophie Volland* (1759-1774) adressées par Diderot à sa maîtresse adorée, furent proposées au programme de l'agrégation en 1987. Beaucoup ne prirent pas au sérieux, professeurs comme étudiants, ce document littéraire d'un amour si réel, si quotidien¹⁷. Il paraissait anormal, révoltant, que l'art et la vérité fussent pour une fois si monstrueusement accordés. Le sentiment n'était sans doute pas sincère ; ou bien ces lettres n'étaient pas de la littérature. D'ailleurs, Barbey d'Aurevilly n'en avait-il pas parlé en ces termes définitifs : « Ces lettres qu'on ne croirait jamais, en les lisant, écrites pour une femme aimée, sont [...] le plus nauséabond mélange de bouffissure et de platitude, de sentimentalité niaise et de grossièreté [...] »¹⁸ ?

Certes les lettres de Diderot ne furent pas publiées de son vivant. Et plus difficile encore était pour une femme de son temps, Mme de Sévigné, le fait de rechercher une reconnaissance publique à l'effort d'écriture, d'*inventio*, de *dispositio*, qu'elle accordait aux siennes¹⁹. Lui

¹⁶ Bernard Beugnot, « Style ou styles épistolaires ? », *RHLF*, nov.-déc. 1978, p. 943.

¹⁷ Voir en 1987, la mise au point de Marc Buffat concernant cette polémique dans sa Chronique pédagogique, « Les *Lettres à Sophie Volland* et l'Agrégation », *RDE*, n°2, avril 1987, p. 171-173, texte intégral disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rde_0769-0886_1987_num_2_1_902. Nous avons voulu nous-même, dans notre thèse, contribuer à dissiper ce préjugé (O. Richard-Pauchet, *Diderot dans ses Lettres à Sophie Volland. Une esthétique épistolaire*, Paris, Champion, 2007).

¹⁸ Barbey d'Aurevilly, *Goethe et Diderot*, Paris, Dentu, 1880, repris dans Barbey d'Aurevilly, *Contre Diderot*, éd. Complexe, coll. « le Regard Littéraire », p. 124.

¹⁹ Mme de Staël nous l'a hélas rappelé : « Un grand talent triomphait de toutes ces considérations ; mais il était néanmoins difficile aux femmes de porter noblement la réputation d'auteur, de la concilier avec l'indépendance d'un rang élevé, et de ne perdre rien, par cette réputation, de la dignité, de la grâce, de l'aisance et du naturel qui devaient caractériser leur ton et leurs manières habituelles » (*De la littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, éd. Axel Blaeschke, Paris, Classiques Garnier, 1998, II, IV, *Des femmes qui cultivent les*

reconnaître toutefois cette modeste ambition d'être appréciée non seulement de son cercle immédiat, mais d'une postérité qu'elle peinait peut-être à imaginer, semblerait aujourd'hui pleinement légitime²⁰ :

Considéré aujourd'hui comme clos [résume Laure Depretto] en tout cas impossible à trancher – puisqu'il suppose de prendre position sur une intention par définition inaccessible – ce débat a au moins eu le mérite de mettre en lumière l'ambiguïté du statut de cette correspondance. Conscients d'avoir affaire à un texte fragile, les éditeurs et lecteurs successifs ont dû constamment négocier avec la volonté de rassembler un « corpus » [...] établi en fonction d'une image de l'épistolière et avec leur désir de justifier une littéarité nécessairement conditionnelle²¹.

Odile Richard-Pauchet,
Université de Limoges, EA 1087

lettres, p. 327). Voir aussi Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985.

²⁰ Les réactions des différents protagonistes de la querelle à l'idée que seule la postérité tranchera (notamment à la publication de l'ouvrage de F. Nies, voir *supra*) sont les suivantes : R. Duchêne, « Un horizon qui se perd dans l'infini. À propos de la traduction récente d'un livre de F. Nies, *Les Lettres de Mme de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics* », *PFSCCL*, vol. 30, n°58, 2003, p. 209-230 ; F. Nies, « Duchêne, lecteur (pas) comme les autres ? », *PFSCCL*, vol. 31, n°60, 2004, p. 223-230 ; B. Beugnot, « Mme de Sévigné telle qu'en elle-même enfin ? », *French Forum*, n°5, 1980, p. 207-217 ; ainsi que S. Zékian, *L'invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris, Éd. du CNRS, 2012, p. 78-87.

²¹ Laure Depretto, *op. cit.*, p. 14-15. Pour ce qui est du régime de « littéarité conditionnelle », voir Gérard Genette, *Fiction et Diction*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1991, p. 26.